

**Plan Climat
Air, Energie
Territorial
Grand Cubzaguais**

BILAN À MI-PARCOURS

Plan Climat Air, Energie Territorial Grand Cubzaguais

BILAN À MI-PARCOURS

> Préambule

Le bilan à mi-parcours du PCAET est un exercice interne de la collectivité et ne fait pas l'objet d'un retour de la part des services de l'État.

Les textes réglementaires actent l'obligation de produire un bilan à mi-parcours qui doit être diffusé au public. Le contenu et la forme exacte qu'il doit prendre ne sont pas précisés.

L'évaluation à mi-parcours a pour objectifs :

- ⇒ d'apporter un retour de terrain sur des actions menées ;
- ⇒ d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2024;
- ⇒ de renforcer la connaissance des élus sur des domaines précis de l'action publique et des thématiques partagées lors de l'élaboration ;
- ⇒ de donner des gages de transparence auprès des citoyens ;
- ⇒ d'œuvrer pour une meilleure cohérence de l'action publique ;
- ⇒ de crédibiliser et légitimer la démarche engagée.
- ⇒ d'analyser la gouvernance et la méthodologie, afin d'en tirer les enseignements utiles à la poursuite de sa mise en œuvre.

Ce document prépare également l'action des trois prochaines années. Il est l'occasion d'ajuster la mise en œuvre du programme d'actions pour les trois années restantes en s'appuyant notamment sur un bilan des avancées réalisées et des difficultés rencontrées.

Le bilan à mi-parcours permet ainsi d'anticiper les améliorations potentielles sur la durée afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

a. Introduction

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a adopté son premier PCAET en Conseil Communautaire le 11 mars 2020, par délibération n°2020-39.

La loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), promulguée le 17 août 2015, désigne les EPCI de plus de 20 000 habitants comme coordinateurs de la transition énergétique sur le territoire. A ce titre, seul le Grand Cubzaguais Communauté de Communes est réglementairement tenu de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document stratégique qui traduit les ambitions et objectifs de diminution des gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie et d'augmentation de la part d'énergie renouvelable à l'horizon 2026, 2030 et 2050. Cette stratégie est le fruit d'un travail de concertation et de co-construction avec l'ensemble des élus et acteurs socio-économiques du territoire.

Pour rappel, le PCAET est constitué de 46 actions articulées autour de 5 grands axes stratégiques :

- ⇒ Axe 1 : Favoriser une mobilité sobre en carbone
- ⇒ Axe 2 : Sobriété et transition énergétique
- ⇒ Axe 3 : Aménager un territoire face aux changements climatiques
- ⇒ Axe 4 : Développe un territoire durable
- ⇒ Axe 5 : Grand Cubzaguais Territoire engagé

Chaque PCAET doit être mis à jour tous les six ans et faire l'objet d'un rapport à mi-parcours au bout de 3 ans. Ce bilan est le résultat d'un travail de suivi engagé depuis le début de la démarche, consistant à mesurer les évolutions des variables et des indicateurs au fil du temps.

Le bilan est aussi l'occasion de réaliser une première évaluation de la démarche et de ses résultats au regard des objectifs votés par les élus communautaires et de la réajuster.

Le cadre réglementaire :

Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales : « Les EPCI (...), lorsqu'ils ont adopté le PCAET, sont les coordinateurs de la transition énergétique. Ils animent et coordonnent, sur leur territoire, des actions dans le domaine de l'énergie en cohérence avec les objectifs du PCAET et avec le SRCAE, ou le schéma régional en tenant lieu, en s'adaptant aux caractéristiques de leur territoire. »

Article R.229-51 du code de l'environnement : « IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

b. Rappel du diagnostic, des objectifs et du programme d'actions

a. Les chiffres clés du diagnostic :

Le profil Energie Air Climat du territoire du Grand Cubzaguais a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire, synthétisés ci-dessous :

Emissions de gaz à effet de serre	2 principaux secteurs émetteurs : transport routier (75%) et résidentiel (15%)
Stockage de carbone	Le stock de carbone représente 1% des émissions annuelles
Consommation d'énergie finale	2 principaux secteurs consommateurs : transport routier (60%) et résidentiel (33%)
Production d'énergie renouvelable	4% d'ENR locales dans la consommation d'énergie du territoire
Polluants atmosphériques	Qualité de l'air comparable à celles des sites urbains/périurbains de l'agglomération bordelaise. 4 communes considérées comme sensibles à la qualité de l'air.
Réseaux énergétiques	Une identification des capacités de soutirage et d'injection
Vulnérabilité au changement climatique	La lutte contre les inondations et la prévention face aux phénomènes extrêmes pluies/orages L'adaptation des cultures agricoles et viticoles L'anticipation sanitaire des canicules La tension sur la ressource en eau

b. Les objectifs :

L'élaboration de ce PCAET doit permettre avant tout au Grand Cubzaguais et à ses communes membres de s'engager à leur niveau dans la lutte contre le changement climatique et la vulnérabilité énergétique portée au niveau régional et national.

La démarche de transition énergétique et durable poursuivie a été élaborée dans un esprit de transversalité. Au-delà de la diffusion des enjeux énergie-climat-air au sein des politiques portées par la collectivité, il s'agit également de créer des ponts entre les services et de structurer un réseau de partenaires actifs.

La volonté de la G3C concernant l'élaboration de son PCAET vise à :

- ⇒ Mener un projet de territoire pour mettre en place une dynamique collective, tant au sein de ses services qu'entre les communes membres ;
- ⇒ Engager plus en avant le principe de mutualisation en promouvant des méthodes de travail communes et transverses ;
- ⇒ Créer un réseau partenarial pour faciliter la collecte d'informations, la diffusion des messages et essaimer la réalisation d'actions concrètes et complémentaires.

Ainsi, l'intercommunalité a positionné la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique comme un des piliers de son projet de territoire et a voté les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- ⇒ Consommation d'énergie : une réduction de 17% ;
- ⇒ Production d'énergie renouvelable : un taux de couverture de 13%, soit 99 GWh produits ;
- ⇒ Emissions de GES : une réduction de 30% en 2030.

c. Evaluation à mi-parcours des ambitions/actions

a. Etat d'avancement du programme d'actions

Cette partie présente pour chaque orientation du PCAET, un état technique de la mise en œuvre des actions afin de refléter leur avancement, distinguant celles qui sont réalisées, celles qui sont en cours de réalisation, celles qui sont en attente de réalisation ou celles qui font toujours l'objet d'une remise en question (évolutions institutionnelles, ressources indisponibles, perte de pertinence, etc.).

AXE 1 : FAVORISER UNE MOBILITÉ SOBRE EN CARBONE				
Réduire la mobilité carbonée	1	Donner «voies» aux piétons en milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> » Mettre en évidence les enjeux de mobilité du Grand Cubzaguais, établir un plan d'actions et le valoriser auprès des différentes instances de mobilité (communale, intercommunale, départementale, régionale)* » Etude mobilité Haute-Gironde* » Création de la fabrique des mobilités Haute-Gironde* » Participation au comité de bassin NAM* 	Terminée
			<ul style="list-style-type: none"> » Mettre en place des navettes entre les centres bourgs, les haltes secondaires et la gare de Saint-André-de-Cubzac 	En réflexion
			<ul style="list-style-type: none"> » Réaliser une opération de requalification urbaine du secteur de la gare de Saint-André 	En cours
	2	Développer le covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> » Sécuriser, aménager les aires de covoiturage existantes et développer des services associés 	En projet
			<ul style="list-style-type: none"> » Création de ligne de covoiturage dynamique 	En projet
			<ul style="list-style-type: none"> » Etudier la possibilité de développer une solution locale de promotion de l'auto-stop 	En veille
			<ul style="list-style-type: none"> » Créer de nouvelles aires de covoiturage » Aménager des pôles multimodaux routiers 	En projet
	3	Faciliter la conversion à l'électrique	<ul style="list-style-type: none"> » Développer de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques 	En projet
			<ul style="list-style-type: none"> » Mieux communiquer sur les bornes existantes 	En projet

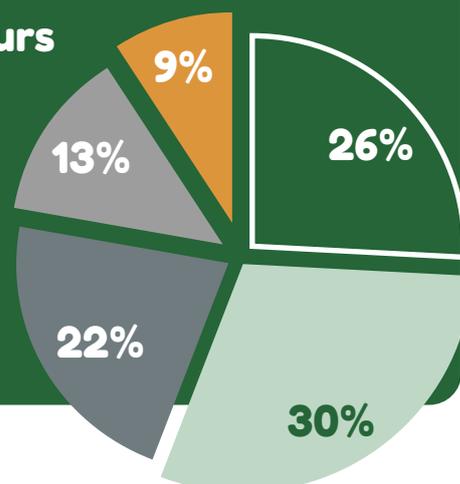
* : Action complémentaire développée par Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

Encourager les mobilités actives	4	Elaborer un schéma directeur des mobilités actives à l'échelle du territoire	» Programmer et développer les voies dédiées	Terminée
			» Prévoir le développement des services associés	Terminée
			» Développer la communication et la signalisation	En cours
	5	Encourager l'utilisation du vélo	» Développer les services vélo (cf. Plan vélo)	En cours
	6	Redonner «voies» aux piétons en milieu urbain	» Encourager les opérations de réaménagement de centres-bourgs	En cours
			» Mettre en place un groupement de commandes pour la réfection des trottoirs en centres-bourgs	En veille
» PLU : Organiser une journée de formation relative à l'intégration d'orientations d'aménagement et de programmation en zone U et AU			En réflexion	
Agir sur les déplacements pendulaires	7	Favoriser le coworking	» Renforcer la communication autour des espaces de coworking existants	Terminée
			» Mettre en réseau les espaces de coworking existants	Terminée
			» Accompagner le développement de nouveaux espaces de coworking privés	En cours
	8	Encourager le télétravail	» Encourager le télétravail dans les espaces de coworking	En réflexion
	9	Encourager la relocalisation de l'emploi	» Réviser le SCoT existant	En cours
			» Elaboration d'une stratégie intercommunale d'accueil des entreprises	Terminée
» Projet de pôle numérique intercommunal : créer un espace mixte en faveur de l'innovation locale et du développement numérique (Fablab, incubateur, k'hube, coworking)			En cours	

Etat d'avancement de l'axe 1 à mi-parcours

L'axe 1 « Favoriser une mobilité sobre en carbone » se compose de 9 actions et 23 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 56%.

Terminé
 En cours
 En projet
 En veille
 En réflexion



Réduire la mobilité carbonée

Depuis 2021, le Grand Cubzaguais en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les autres communautés de communes de la Haute-Gironde, se sont saisis des problématiques de mobilité sur le territoire. En effet, conjointement ils ont réalisé, avec l'aide d'un bureau d'études, une large étude sur la mobilité, qui a permis de mettre en avant les enjeux du territoire et d'élaborer un plan d'actions sur le périmètre de la Haute-Gironde.

Depuis, une chargée de mission a été recrutée et une instance dédiée a été créée ; la « Fabrique des mobilités ». La Fabrique des mobilités est un lieu d'échange et de réflexion, où se retrouvent les 4 Présidentes et Présidents des EPCI de la Haute Gironde afin d'élaborer et de mettre en œuvre cette feuille de route. Cette dernière a notamment été contractualisée avec l'ensemble des parties prenantes à travers la validation en mai 2023 d'un Contrat Opérationnel de Mobilité.

Les actions actuellement en cours de réflexion et de mise en œuvre sont les suivantes :

- ⇒ Mutualiser les quatre dispositifs de **Transport à la Demande** (étude en cours)
- ⇒ Expérimenter un **service d'autopartage** (recherche de financement)
- ⇒ Expérimenter des **lignes de covoiturage** organisées (étude en cours)
- ⇒ Améliorer la **Liaison Gare-ZA Parc d'Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac**
- ⇒ Développer une politique commune en faveur des **modes actifs**
- ⇒ Mieux **communiquer et sensibiliser**
- ⇒ Aménager des **pôles routiers d'intermodalité**
- ⇒ Aménager des **pôles d'échanges ferroviaires**
- ⇒ Créer une ligne de **Car Express Bordeaux-Blaye** (ouverture de la ligne janvier 2024)
- ⇒ Etudier des solutions pour **mieux relier la CCE à Bordeaux**
- ⇒ Etudier la **Liaison entre Blaye et Saint-Mariens**

Parallèlement à cela, la commune de Saint-André-de-Cubzac travaille sur la **requalification de son quartier de gare**.

De plus, les communes de Saint-André-de-Cubzac et de Bourg sont entrées en 2021 dans le programme « **Petites Villes de Demain** ». Ce programme vise à améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Les questions de mobilités sont traitées à travers les programmes de revitalisation de ces deux centres bourgs.

Enfin, depuis 2014, le SDEEG s'est investi dans la mobilité électrique en déployant des IRVE sur le territoire girondin. **13 bornes sont actuellement en service sur le territoire du Grand Cubzaguais**. En mai 2022, le service Transition Énergétique du SDEEG a lancé la réalisation d'un schéma directeur pour les IRVE. Ce schéma prévoit le déploiement de 8 bornes accélérées et 6 bornes rapides à horizon 2030 sur le territoire.

Encourager les mobilités actives

Elaboration d'un Schéma Directeur Cyclable

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a approuvé en mai 2021, son premier Schéma Directeur Cyclable (Plan Vélo) suite à un travail d'élaboration réalisé en concertation avec les élus, les habitants et les acteurs du territoire. Il est important de souligner que la concertation n'a pas pu être réalisée comme initialement prévue car l'élaboration du Plan vélo s'est déroulée pendant la pandémie du COVID.

A travers ce premier Plan Vélo, les élus du Grand Cubzaguais se sont engagés à déployer 65 km d'itinéraires cyclables d'ici 2027 et de mettre en œuvre un plan d'actions de 25 actions réparties autour de 6 grands axes :

- ⇒ Sécuriser et apaiser la circulation
- ⇒ Stationnements et services vélos
- ⇒ Signalisation et jalonnement
- ⇒ Communication, sensibilisation, animation et information
- ⇒ Cyclotourisme
- ⇒ Piloter, suivre et évaluer le schéma cyclable

Depuis cette approbation, le Grand Cubzaguais à contribuer au déploiement des actions suivantes :

Animation du challenge Mai à vélo

- ⇒ En 2022 : 142 habitants ou actifs du Grand Cubzaguais ont participé au challenge et ont réalisé 11 500km
- ⇒ En 2023 : 91 habitants ou actifs du Grand Cubzaguais ont participé au challenge et ont réalisé 8 232km

Nous constatons une baisse de mobilisation entre ces deux premières participations au challenge, il sera donc important que continuer nos efforts de communication afin de maintenir voire améliorer la mobilisation autour du challenge du mois de mai. Il serait également intéressant d'exploiter au maximum les fonctionnalités de Géovélo et de proposer des animations et des challenges tout au long de l'année afin de fixer les participants d'une année sur l'autre.

Il faut souligner qu'entre 2022 et 2023, il n'était pas possible d'obtenir les contacts des participants afin de les solliciter à nouveau. Il a donc fallu repartir de zéro.

Organisation de la fête du vélo

- ⇒ 1^{ère} édition 3 dates sur 3 communes et environ 1150 personnes mobilisées
- ⇒ 2^{ème} édition « Vélotopia » : 1 date à Saint-André-de-Cubzac environ 2000 personnes mobilisées

Mise en place de l'aide à l'achat vélo pour les habitants du Grand Cubzaguais

- ⇒ D'octobre 2022 à décembre 2023 : 2000 euros d'aide pour 21 habitants accompagnés
- ⇒ De janvier 2023 à fin août 2023 : 4177 euros d'aide pour 47 habitants accompagnés

Accompagnement des communes dans la réalisation des aménagements cyclables programmés dans le Plan Vélo

La communauté de communes du Grand Cubzaguais a réalisé le schéma directeur cyclable en s'appuyant sur sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement », or le gros chantier de la réalisation des aménagements cyclables s'appuie sur la compétence « voirie » détenue par les communes pour la voirie communale, le département pour la voirie départementale et la communauté de communes pour la voirie d'intérêt communautaire.

Dans le but d'atteindre son objectif de 65 km d'itinéraires cyclables et conserver son rôle de coordinateur du développement du Plan Vélo, la communauté de communes accompagne les communes dans la réalisation de leurs aménagements, techniquement mais également dans la recherche de subventions pour les faire financer.

Entre mai 2021 et septembre 2023 les projets suivants ont obtenu des subventions avec l'aide de la communauté de communes :

Ont été lauréats AVELO 2 pour des études de maitrises d'œuvre ;

⇒ Virsac / Val-de-Virvée / Cubzac-les-Ponts

Ont obtenu via l'AAP Mobilité Active 2022 :

⇒ 508 136€ pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé sur les RD1010 et 248 entre Cubzac-les-Ponts et Saint-André-de-Cubzac

⇒ 20 935€ pour d'une voie verte rue de la Croix de l'Avocat à Saint Gervais

⇒ 162 356€ pour la création d'une voie verte de la long de la RD10 reliant les bourg de Salignac et la base de loisir d'Aubie-et-Espessas

Le Directeur des services techniques du Grand Cubzaguais a également été mis à disposition de services pour accompagner les communes de Val-de-Virvée et Cubzac-les-Ponts.

Réalisation d'un plan de jalonnement cyclable :

En partenariat avec l'Université Bordeaux 3, la communauté de communes a fait réaliser par les Masters 2 Gestion Territorial du Développement Durable, un schéma directeur du jalonnement cyclable, faisant suite à l'action 3.1 du Plan Vélo du Grand Cubzaguais.

⇒ Mettre en œuvre le plan de jalonnement

Agir sur les déplacements pendulaires

Un guide des espaces de coworking a été réalisé par le service communication de la communauté de communes en partenariat avec les 3 autres cdc de Haute-Gironde en 2019, dans le but de communiquer sur l'offre de la Haute-Gironde.

⇒ Mettre à jour le guide & communiquer sur l'intérêt du télétravail

De plus, le SCoT du Cubzaguais Nord Gironde est en cours de révision et sera approuvé en 2025. Dans le cadre du diagnostic de ce dernier, une étude stratégique sur le développement économique du territoire a été réalisé.

Enfin, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes réhabilite son ancien siège, pour offrir aux usagers un pôle de ressources numérique hybride ; le « 44 ». Il sera composé d'un accueil Tourisme et numérique, d'un espace public numérique, d'un

espace éducatif et culturel, d'un espace de coworking, d'un incubateur coopératif, d'un espace de réunion et de convivialité et d'un Fablab. L'objectif de ce projet est de mailler le territoire dans le souci d'apporter des services publics modernes et de proximité, de développer la cohésion sociale du territoire et de répondre aux attentes de nouveaux modes de vie des habitants, plus respectueux de leur environnement.

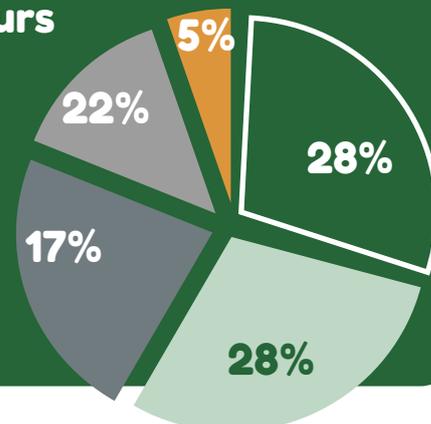
AXE 2 : SOBRIÉTÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE				
Développer les énergies renouvelables et de récupération	10	Mettre en place un accompagnement interco. des projets de production d'EnR et de valorisation de l'énergie fatale	» Développer l'expertise locale : mutualiser les connaissances, réaliser une veille technologique, développer des partenariats... à l'échelle du GCCC	En cours
			» Réaliser une étude intercommunale de programmation du développement des ENR et de l'utilisation de l'énergie fatale locale (Phase de planification stratégique)/ Réaliser une étude sur le déploiement d'une ENR de manière très opérationnelle	En cours
			» Définir et mettre en place une politique de maîtrise foncière intercommunale	En réflexion
			» Accompagner l'évolution des documents d'urbanisme locaux pour permettre la prise en compte de la stratégie intercommunale	En cours
	11	Favoriser la diversification du mix énergétique	» Développer la méthanisation des boues d'épuration (STEP de Porto (SIAEPA CF))	Terminée
			» Encourager le développement de l'hydrolien fluvial (étude de faisabilité - projet d'autoconsommation sur le site de la STEP de Bourg (SIAEPA Bourgeois))	En veille
			» Encourager le développement privé du solaire PV en toiture par la mise en place d'un cadastre solaire	Terminée
			» Soutenir les projets citoyens et participatifs	En réflexion
			» Développer les projets de production d'EnR arrêtés dans le cadre de la stratégie intercommunale (Phase opérationnelle)	En projet

Améliorer les performances énergétiques et environnementales de l'habitat	12	Soutenir et renforcer les dispositifs existants d'aide à la rénovation de l'habitat	> Assurer la reprise des outils existants après la dissolution du Pays de la HG Terminée
			> Renforcer la communication autour des différents dispositifs (EIE, ICARE, OPAH, COCON33, SLIME) Terminée
			> OPAH : renforcer la prise en compte du critère d'amélioration des performances énergétiques En cours
			> OPAH/ICARE : mettre en place un partenariat avec l'agence régionale ARTEE permettant de proposer un tiers-financement pour certains travaux de rénovation énergétique En projet
			> ICARE : développer l'accompagnement des entreprises du bâtiment et encourager les groupements d'artisans En cours
			> ICARE : Développer l'information sur les procédés d'éco-construction, l'utilisation des matériaux bio-sourcés et la gestion des déchets de chantiers En projet
			> ICARE : Mettre en place une aide intercommunale directe pour accélérer la rénovation énergétique de l'Habitat En réflexion
	13	Soutenir la lutte contre l'habitat indigne	> Développer localement le dispositif du « permis de louer » Terminée
	14	Encourager la réduction des consommations énergétiques des ménages	> Renforcer l'information sur les éco-gestes En réflexion

Etat d'avancement de l'axe 2 à mi-parcours

L'axe 2 du PCAET, « Sobriété et transition énergétique » se compose de 5 actions et 18 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 56%.

Terminé
 En cours
 En projet
 En veille
 En réflexion



Développer les énergies renouvelables et de récupération

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a signé en 2021, une convention triennale avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), visant le renforcement des orientations du Grand Cubzaguais Communauté de Communes en matière de développement durable, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelable.

A travers cette convention, l'ALEC s'est engagée depuis juin 2021 à accompagner la G3C mais également les communes dans la rénovation et la performance énergétique, notamment :

Gauriaguet	Note d'opportunité PV sur bâtiments en vente totale et en autoconsommation
Val-de-Virvée	Analyse technique de l'école primaire de Salignac
	Note d'opportunité PV sur l'école de Salignac
Saint-André de-Cubzac	Analyse technique de la maison de la Dauge
	Note d'opportunité PV sur le tennis couvert + ombrière sur les terrains extérieurs
Pugnac	Analyse technique de la salle des fêtes
Saint-Laurent d'Arce	Analyse technique de la mairie
Peujard	Accompagnement à la rénovation de la mairie
Prignac-et-Marcamps	Analyse des offres électricité et gaz sur le patrimoine public
Bourg	Accompagnement à la rénovation de la citadelle
Lansac	Accompagnement à la rénovation de la salle des fêtes
Saint-Trojan	Accompagnement à la rénovation de la salle communal, de l'école et d'un logement
Virzac	Accompagnement à la rénovation de l'école

L'ALEC a également mis à jour l'ensemble des bilans énergétiques du patrimoine de la communauté de communes et a réalisé un bilan CEP sur 9 de ces bâtiments.

En ce qui concerne le déploiement des ENR, l'ALEC a réalisé une étude PV pour l'installation d'ombrière PV sur le parking de la piscine et la MSP. Celle-ci a débouché sur le lancement d'un appel d'offres. Les ombrières PV devraient être installées fin 2023-début 2024. Des panneaux solaires vont également être installés sur le toit du nouveau centre aquatique du Grand Cubzaguais.

Enfin, la communauté de communes compte lancer une étude de faisabilité en géothermie sur la ZAC Parc d'Aquitaine. Cette dernière sera lancée fin 2023, en parallèle de l'étude économique urbaine et paysagère de la ZAC Parc d'Aquitaine.

Enfin, le Grand Cubzaguais projette de lancer un schéma directeur du Photovoltaïque afin de définir les zones à enjeux pour le développement de cette ressource énergétique et définir une politique de maîtrise foncière adaptée.

⇒ Accompagner les communes dans la définition des ZAENr

Le méthaniseur de la Station d'Épuration de Porto est entré en service au début d'année 2022. Il permet d'alimenter en gaz à 100%, 300 foyers de la commune de Cubzac-les-Ponts.

Le projet d'hydrolienne que les élus du Grand Cubzaguais souhaitaient installer sur le port de Bourg est toujours au stade de réflexion, du fait du caractère encore expérimental dès cette technologie, les élus préfèrent s'orienter vers des projets d'ENr plus rentable en termes de coût/production d'énergie.

Enfin, la communauté de communes travaille à l'augmentation de sa part d'énergie renouvelable, mais également à l'incitation et à l'accompagnement de ses usagers à en produire. Pour ce faire, un cadastre solaire est désormais mis à disposition des usagers sur le site internet de la communauté de communes. Le cadastre solaire indique le potentiel solaire de chaque bâtiment. Son objectif est de faciliter la prise de décision et d'orienter les premiers choix techniques et économiques. Il permet également d'identifier l'intérêt financier des projets.

- ⇒ Communiquer sur le cadastre solaire
- ⇒ Proposer un cadastre thermique

Améliorer les performances énergétiques et environnementales de l'habitat

A la suite de la dissolution du Syndicat Mixte du Pays de la Haute-Gironde en fin d'année 2019, les missions portées par ce dernier ont été réparties entre les quatre communautés de communes du territoire de la Haute-Gironde.

Grand Cubzaguais Communauté de communes est devenue coordinatrice chargée de renforcer et mettre en œuvre la plateforme ICARE sur le territoire de la Haute Gironde pour faciliter les rénovations en adéquation avec les objectifs du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) et le Schéma Régional climat air énergie (SRCAE).

L'OPAH a quant à lui été repris par la communauté de communes Latitude Nord Gironde.

Afin de renforcer la communication sur ces dispositifs, la communauté de communes a créé en 2022, le site internet « Allô Habitat ». Allô Habitat est un annuaire qui regroupe l'ensemble des partenaires pouvant répondre à aux questions des habitants et les orienter vers le bon interlocuteur sur les sujets liés au logement.

L'objectif d'Allô Habitat est double :

- ⇒ Rendre lisible l'accès au service public aux particuliers et faire connaître l'offre de conseils neutres, gratuits et de qualité pour faire face aux démarchages commerciaux nombreux dans le domaine de la rénovation énergétique.
- ⇒ Adopter une vision globale du projet d'habitat grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics liés directement ou indirectement avec le sujet du logement, pour favoriser la transversalité.

Enfin, les élus ont lancé l'élaboration du PLH par délibération du conseil communautaire du 26 juin 2021. Après une phase de diagnostic les élus ont validé les orientations stratégiques suivantes :

1. Accompagner la production d'une offre de logement maîtrisée, abordable et diversifiée
2. Requalifier le parc existant pour le rendre plus attractif
3. Diversifier la réponse aux besoins en logement et hébergement
4. Positionner le Grand Cubzaguais comme chef de file de la politique habitat

15 actions découlent de ces orientations.

Le PLH sera arrêté en conseil communautaire en octobre 2023. Après consultation des communes et de la CRHH (commission régionale de l'habitat et de l'hébergement), il devrait être approuvé en juin 2024.

Le service lutte contre le mal logement a été créé en janvier 2023. Il vise la mise en place d'un suivi technique et juridique concernant 3 dispositifs :

- ⇒ La lutte contre l'habitat indigne avec la prise en charge des signalements de personnes en situation de mal logement
- ⇒ Le permis de louer afin de contrôler l'habitabilité des logements avant leur mise en location
- ⇒ Le permis de diviser afin de contrôler l'habitabilité des logements issus de la division

AXE 3 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE RÉSILIENT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES				
Préserver la quantité et la qualité de la ressource en eau	15	Mettre en place un accompagnement interco. des projets de production d'EnR et de valorisation de l'énergie fatale	➤ Accompagner le développement du réseau d'assainissement collectif	En cours
			➤ Poursuivre la politique de lutte contre les fuites réseaux (détection des fuites, lutte contre la casse)	En cours
			➤ Mettre en place une campagne de sensibilisation à destination des ménages	En cours
	16	Améliorer le traitement des eaux usées de STEP	➤ Encourager et faciliter le développement des installations d'épuration «naturelles» (STEP, à l'échelle d'un quartier ou individuellement) (phytoépuration, lits plantés de roseaux...)	En réflexion
	17	Améliorer la gestion des cours d'eau	➤ Mettre en place des modalités de gestion des cours d'eau tenant compte du fonctionnement global des bassins versants	Terminée
			➤ Définir un gestionnaire pour l'ensemble des bassins versants du territoire (suppression des bassins versants "orphelins")	Terminée
			➤ Identifier, restaurer et préserver les zones humides pour lutter contre les assècs	En cours
			➤ Adopter, suivre et réviser les plan pluriannuels de gestion sur l'ensemble des bassins versants du territoire	Terminée
			➤ Proposer un cycle de formation à destination des élus sur "l'eau et l'urbanisme"	En projet
			➤ Etablir le premier plan pluriannuel de gestion sur le bassin versant de la Virvée	En cours

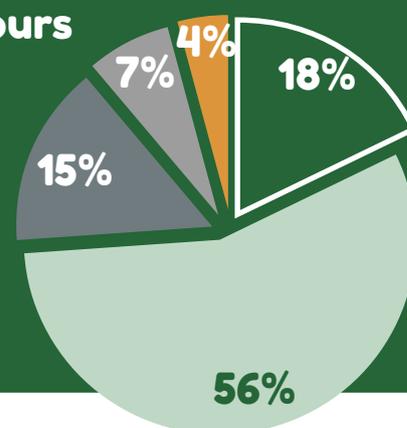
Renforcer la résilience des écosystèmes	18	Approfondir la connaissance de la biodiversité et des zones humides locales	» Identifier les forces et les faiblesses du réseau de trames vertes et bleues dans le cadre de la révision du SCoT	Terminée
			» Réaliser des inventaires de la biodiversité	En projet
	19	Sensibiliser les habitants à la préservation du patrimoine naturel	» Mettre en place un inventaire participatif citoyen	En cours
			» Mettre en place un Club Nature 33 (labellisation CD33)	En projet
			» Créer une maison de la nature	En réflexion
	20	Protéger et restaurer les écosystèmes sensibles	» Etudier la possibilité d'instaurer de nouveaux zonages de protection réglementaire	En cours
			» Mettre en place des projets de restauration des continuités écologiques	En cours
			» Systématiser la réalisation d'études préalables pour identifier les enjeux environnementaux d'un site de projet	En réflexion
	Protéger la population des effets du changement climatique	21	Lutter contre les risques sanitaires	» Proposer une campagne de sensibilisation grand public (lutte contre les espèces invasives, prévention des risques pour la santé publique...)
» Travailler sur les thèmes de la qualité de l'eau et pesticide				En cours
» Qualité de l'air et pesticides : Mettre en place une campagne de mesures "réelles" sur le territoire en partenariat avec Atmo Nouvelle Aquitaine				En cours
22		Améliorer la prévention du risque inondation	» Approfondir la connaissance sur les digues existantes et comprendre le fonctionnement des systèmes d'endiguement	En cours
			» Procéder au classement réglementaire des systèmes d'endiguement nécessaires à la protection de la population et définir les modalités de leur gestion	En cours
			» Améliorer la connaissance et la maîtrise du ruissellement des eaux pluviales urbaines (réalisation de diagnostics, élaboration de schémas directeurs)	En projet

Améliorer la prise en compte des enjeux climatiques dans les documents et les projets d'aménagement	23	Réviser et enrichir le schéma de cohérence territoriale (SCoT)	» Elaborer un volet eau approfondi en s'appuyant sur l'expertise des acteurs de l'eau locaux	Terminée	
			» Renforcer la maîtrise de la consommation foncière et la limitation de l'artificialisation des sols et du mitage de l'espace	En cours	
	24	Eveiller la vigilance des autorités compétentes en matière d'urbanisme	» Proposer un cycle de formations à destination des élus et/ou des techniciens (Thématiques : mieux préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, améliorer la résilience des centres-bourgs et lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la prise en compte des enjeux eau à l'échelle locale... dans la planification et les projets urbains)		En cours

Etat d'avancement de l'axe 3 à mi-parcours

L'axe 3 du PCAET, « Aménager un territoire résilient face aux changements climatiques » se compose de 10 actions et 25 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 74 %.

Terminé
 En cours
 En projet
 En veille
 En réflexion



‡Préserver la quantité et la qualité de la ressource en eau

Sur le territoire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes, la ressource en eau est gérée par plusieurs acteurs.

Sont concernés et partenaires du Plan Climat du Grand Cubzaguais : Les syndicats d'assainissement des eaux et le syndicat de rivière et gestionnaire de bassins versants suivants :

- ⇒ SIAEPA des Coteaux de l'Estuaire
- ⇒ SIAEPA des Cubzadais Fonsadais
- ⇒ Syndicat du Moron

Les SIAEPA travaillent continuellement à l'accompagnement du réseau d'assainissement collectif et à la lutte contre les fuites réseaux. Ils réalisent également des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation de la ressource en eaux à destination des habitants, notamment lors de la journée mondiale de l'eau, en proposant des expositions ou des ciné-débats par exemple. En coopération avec les jeunes du PRIJ une vidéo de sensibilisation a été réalisée et diffusée aux habitants du territoire.

Le syndicat du Moron, gestionnaire des bassins versants sur le territoire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes s'est engagé dans une démarche de projet de territoire visant à la valorisation écologique et une protection durable des cours d'eau, de leurs milieux associés ainsi que la biodiversité. Toutes actions permettant l'atteinte de cet objectif majeur constituent un axe de portage par le syndicat du Moron.

Le Syndicat du Moron compétent sur la « Gestion des Milieux Aquatiques », gère l'ensemble des bassins versants du territoire. Suite à un travail de redéfinition de la clé financière, il n'y a à présent plus de zones blanches non gérées par le syndicat.

Depuis 2020, le syndicat du Moron a mis en place des modalités de gestion des cours d'eau en élaborant et en mettant en œuvre les Plans de Protection de Gestion du Moron et de la Virvée Renaudière.

Le syndicat du Moron a également lancé en 2021, un inventaire des zones humides sur l'ensemble de son périmètre d'intervention. Leur identification, grâce à la combinaison d'analyses géomatiques ; botaniques et pédologiques, permet de mieux les connaître et de mieux les prendre en compte dans les outils de planification du territoire et de leur accorder une protection adéquate.

- ⇒ Le syndicat du Moron projette d'organiser un forum de l'eau un fois par an ainsi que des ateliers thématiques plusieurs fois par an à destination des élus

Renforcer la résilience des écosystèmes

Dans le cadre du diagnostic du SCoT réalisé en 2019-2020, la trame verte et bleue du territoire a été identifiée. La possibilité d'instaurer des zonages de protection réglementaire est traitée à travers l'élaboration du SCoT toujours en cours.

Lors des diverses sorties natures organisées par le syndicat du Moron tout au long de l'année, un inventaire de la biodiversité est enrichi grâce à l'aide de tous les volontaires.

- ⇒ Un projet d'inventaire de la biodiversité intercommunal permettrait de lancer un travail collaboratif dans ce domaine et ainsi donner de la cohérence aux actions menées par les différents acteurs du territoire.

Protéger la population des effets du changement climatique

Le syndicat du Moron travaille sur la création d'un guide de sensibilisation à la gestion des cours d'eau à destination des élus et du grand public. Celui-ci comprendra une partie dédiée aux espèces invasives.

De plus le syndicat a élaboré un programme de suivi de la qualité de l'eau sur son périmètre d'intervention.

Enfin concernant la diminution des pesticides, le groupe Ceba(h)ge a été créé en 2019, dans le cadre du Contrat Local de Santé de Haute-Gironde. Les Communautés de Communes de l'Estuaire, LNG, CCB et G3C, les Syndicats Viticoles de côtes de Blaye, des Côtes de Bordeaux et des côtes de Bourg, la cave des vigneron de Tutiac, l'association Alerte Pesticides Haute Gironde et l'ARS se réunissent pour « Construire Ensemble les Pratiques Agricoles en Haute-Gironde pour l'Environnement et la Santé - CEPa(h)GES ». Le dispositif a pour objectif de mettre en place des actions concrètes sur le territoire de la Haute-Gironde visant d'une part à réduire l'exposition des populations aux pesticides, et d'autre part à réduire l'utilisation des pesticides en viticulture.

Basé sur la démarche du « living lab », le projet Ceba(h)ges se veut être un outil de concertation et d'action des acteurs cités précédemment afin d'assurer la préservation et l'équilibre durable des santés humaine et environnementale. Ils ont ainsi réalisé ensemble des outils de médiation destinés aux habitants de Haute Gironde (dépliants, podcasts), des outils d'aide à la décision destinés aux élus du territoire (cartographie des sites sensibles) et organisé des temps de rencontres entre les acteurs (ciné-débats, conférences techniques...).

Concernant l'amélioration de la prévention du risque d'inondation, la communauté de

communes a lancé une étude visant à accompagner les élus dans la prise de décision de reconnaissance ou non des systèmes d'endiguement.

La G3C a ainsi construit, depuis le lancement de l'étude, un diagnostic complet et détaillé des systèmes d'endiguement et du contexte environnant :

- ⇒ Relevés de l'ensemble des propriétaires situés sur les linéaires de digues
- ⇒ Analyse préalable des systèmes d'endiguement (investigations de terrain, analyse qualitative du fonctionnement hydraulique, estimation des enjeux dans la zone protégée, présentation des différents scénarios de déclaration ou d'abandon des digues)
- ⇒ Relevés des seuils de bâtis concernés par les zones inondables en cas de suppression des Digues
- ⇒ Analyses hydrauliques (modélisation du rôle des digues sur chaque casier)
- ⇒ Analyse de la vulnérabilité des enjeux bâtis sur chaque casier
- ⇒ Estimation sommaire du coût des travaux de confortement (sur la base de ratios) et Analyse coût-bénéfice (ACB) sur l'ensemble des casiers hydrauliques
- ⇒ Notes de calcul financières visant à obtenir une estimation de la valeur vénale des terrains concernés par les zones inondables (6 notes de calcul financières correspondant à 6 typologies de surface - culture de céréales, vigne, prairie, parcelle boisée, parcelle avec bâti agricole, parcelle avec habitation)
- ⇒ Analyse de la valeur vénale des parcelles situées en zones inondables : classification de l'occupation des sols, traitement cartographique des résultats de modélisation, croisement de l'occupation des sols avec l'emprise inondable, tableau de synthèse
- ⇒ Arbres de décision

L'ensemble de ces données a permis aux élus de décider de ne pas procéder à la reconnaissance des systèmes d'endiguement du territoire du Grand Cubzaguais par voie de procédure simplifiée.

- ⇒ Lancement d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire aux inondations

Améliorer la prise en compte des enjeux climatiques dans les documents et les projets d'aménagement

Dans le cadre du diagnostic du Schéma de Cohérence Territorial, la question de l'eau a fait l'objet d'un volet approfondi via la mission Aménag'eau. Le Département a créé la mission Aménag'Eau dans le but de renforcer la prise en compte des enjeux liés à l'eau dans la planification urbaine et les opérations d'aménagement.

De plus, une attention particulière a été mise sur la limitation de l'artificialisation des sols et la consommation foncière. Notamment par l'application de la loi « Climat et résilience ».

Enfin, les techniciennes du services Développement Territorial proposent régulièrement des temps d'information à destination des élus sur diverses thématiques afin d'améliorer la prise en compte des enjeux climatiques dans les documents et les projets d'aménagement.

AXE 4 : DÉVELOPPER UN TERRITOIRE DURABLE

Accroître l'autonomie alimentaire du territoire et les pratiques agricoles durables	25	Accompagner le développement du maraîchage	> Faire un état des lieux de l'offre et de la demande, du foncier agricole mobilisable et de ses qualités agronomiques	En projet	
			> Recenser les porteurs de projet existants et potentiels sur le territoire	En projet	
			> Créer une pépinière agricole	En réflexion	
			> Accompagner l'installation de nouveaux exploitants (hors pépinière) porteur d'une agriculture durable (agriculture biologique, agriculture raisonnée...)	En cours	
	26	Encourager la distribution en circuits courts	> Améliorer l'identification des produits locaux et bio	En cours	
			> Favoriser l'approvisionnement alimentaire local (par ex. : drive fermier, magasin de producteurs, coopérative, marchés, ...)	En cours	
	27	Proposer une restauration collective responsable et de qualité	> Mettre un cycle de formations pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la loi agriculture et alimentation (contenu réglementaire, adaptation des règles des marchés...)	En cours	
			> Proposer un cycle de formation technique sur le cuisiner frais et de saison	En projet	
			> Soutenir les projets communaux de régie agricole directe	En projet	
			> Mettre en place un cycle de formation "zéro déchets, zéro gaspillage"	En projet	
	Encourager le développement d'une économie locale bas carbone	28	Promouvoir l'économie circulaire	> Participer activement à la promotion et au développement de l'association Nouvel'R	En cours
				> Soutenir l'organisation de repair Coffee	En cours
> Encourager l'implantation d'un SMICVAL market sur le territoire				En réflexion	
> Soutenir la création d'une recyclerie locale				En cours	
29		Informer et mobiliser les acteurs économiques du Grand Cubzaguais	> Identifier les besoins des professionnels et leurs priorités en matière de transition écologique (mise en place d'une enquête)	En cours	
			> Mettre en place une information régulière sur les dispositifs d'aides existants	En projet	
			> Proposer des temps d'information sur l'entrepreneuriat durable avec l'appui de partenaires institutionnels spécialisés (intervention au sein des clubs, salons, conférences...)	En cours	

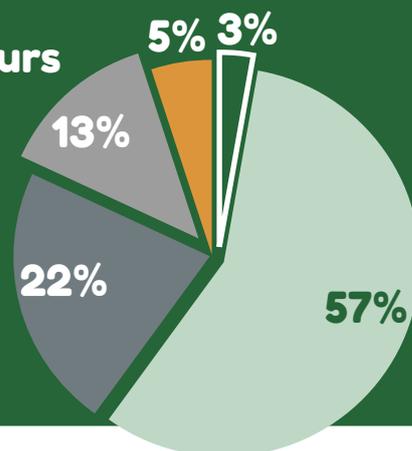
Encourager le développement d'une économie locale bas carbone	30	Soutenir l'émergence de nouveaux modèles viticoles et agricoles durables	» Accompagner les projets de conversion au bio, à l'agro-écologie ou à la permaculture	En cours
			» Accompagner les CUMA viticoles pour mutualiser les achats nécessaires à la conversion au bio	En réflexion
			» Encourager le maintien, l'entretien et la plantation de haies	En cours
			» Expérimenter et développer l'agroforesterie sur le territoire	En cours
Promouvoir une offre touristique durable	31	Renforcer l'offre touristique de proximité	» Renforcer la communication à destination des habitants (affichage, calendrier mensuel des animations, création d'un livret d'accueil des nouveaux habitants...)	Terminée
			» Etendre le dispositif de la carte ambassadeur grâce à de nouveaux partenariats	En cours
			» Conforter les produits scolaires et les animations familiales (Terra aventura...)	En cours
			» Développer l'activité de location de vélos électriques	En cours
	32	Encourager le tourisme "actif"	» Développer les boucles de randonnée pédestre et cyclable et mettre en valeurs les itinéraires existants	En cours
			» Réalisation du projet "route verte" (Blaye Bourg Terres d'estuaire)	En cours
	33	Faciliter l'implantation de nouvelles formes d'hébergement nature	» Faire évoluer les règles d'urbanisme pour faciliter l'implantation d'un ou plusieurs campings écologiques ou hébergements insolites	En réflexion
			» Lancer un AMI pour identifier un ou plusieurs porteurs de projets	En veille
	34	Accompagner la rénovation énergétique des hébergements existants	» Communiquer	En réflexion
			» Proposer un accompagnement technique et financier	En veille
			» Encourager les démarches de certification N-A Ecolabel européen (accompagnement Gironde Tourisme)	En projet

Optimiser et valoriser la gestion des déchets	35	Soutenir la politique «zéro déchets» du SMICVAL	» Soutenir activement la politique "zéro waste" du SMICAL (relai d'information et de communication, soutien à l'organisation d'évènements de sensibilisation...)	En cours
			» Conduite du changement : encourager le développement de partenariats entre les associations locales et le SMICVAL	En cours
			» Soutenir la mise en place d'une politique tarifaire incitative	En projet
			» Développer des systèmes de broyage de proximité des déchets verts	En cours
			» Développer le compostage individuel et collectif	En cours

Etat d'avancement de l'axe 4 à mi-parcours

L'axe 4 du PCAET, « Développer un territoire durable » se compose de 11 actions et 37 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 60 %.

Terminé En cours En projet
 En veille En réflexion



Accroître l'autonomie alimentaire du territoire et les pratiques agricoles durables

La G3C s'est engagée dans un travail de réflexion commun avec la communauté de communes Latitude Nord Gironde (LNG), mené depuis l'automne 2021, avec l'appui du Département de la Gironde, et en association avec les acteurs concernés du territoire (Etat, collectivités, Chambre d'Agriculture, agriculteurs, SAFER, etc.). Ce travail a permis de définir des axes d'intervention et un plan d'actions structurant un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur le territoire Cubzaguais Nord Gironde.

Ce plan d'actions élaboré en coopération avec l'ensemble des acteurs du monde alimentaire et agricole du territoire a été officiellement labellisé PAT en Janvier 2023 et se décline en 3 axes :

- ⇒ Améliorer la capacité alimentaire du territoire
- ⇒ Favoriser une alimentation locale, de qualité et accessible à tous
- ⇒ Animer, communiquer et mettre en réseau

Le plan d'actions du PAT à une durée de vie de 3 ans, il sera mis en œuvre de septembre 2023 à septembre 2026. Les actions 25, 26 et 27 du PCAET seront traitées à travers le PAT Cubzaguais Nord Gironde.

Depuis, janvier 2023, suite au recrutement d'une chargée de mission Alimentation locale

en Haute-Gironde, le plan d'action du PAT Cubzaguais Nord Gironde, tend à s'étendre au périmètre de la Haute-Gironde pour devenir une Démarche Alimentaire de Territoire Haute-Gironde.

Encourager le développement d'une économie locale bas carbone

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes est membre de l'association Nouvel'R. Une association qui accompagne les porteurs de projet dans l'économie circulaire sur le territoire du Nord-Est de la Gironde (Libournais, Saint-Emilionnais, Haute Gironde). NOUVEL'R est la démarche du SMICVAL, des intercommunalités qui le constituent, d'entreprises et d'associations du territoire, de s'engager dans le développement de l'économie circulaire.

D'autres initiatives se sont développées sur le territoire :

- ⇒ « La Dauge » : lieu hybride de coopération culturelles, sociales et solidaires, soutenu par le Grand Cubzaguais, accueille des ateliers de « Repar'tout » sur Saint André de Cubzac.
- ⇒ La recyclerie Créafouille à Saint Laurent d'Arce qui propose des articles d'occasion pour redonner une nouvelle vie aux objets en bon état qui encombrant.

En ce qui concerne les acteurs économiques du territoire, deux réunions ont été proposées par la communauté de communes ; une sur la mobilité et les déplacements pendulaires et une sur le décret tertiaire et les énergies renouvelables. Il est envisagé de continuer de leur proposer des réunions d'information sur diverses thématiques en lien avec la transition écologique. La CCI et la CMA proposent déjà des accompagnements sur ces thématiques, il s'agit par le PCAET d'intervenir en complémentarité.

Comme évoqué précédemment, le Grand Cubzaguais soutient l'émergence de nouveaux modèles viticoles et agricoles durables à travers le groupe Cepa(h)ges, et les groupes de travail organisés dans le cadre du PAT Cubzaguais Nord Gironde et la Démarche Alimentaire Territoriale de Haute-Gironde.

Promouvoir une offre touristique durable

Pour renforcer l'offre touristique locale, l'office du tourisme a mis en place la « Carte Ambassadeur ». Grâce à cette carte, les résidents peuvent bénéficier de la gratuité ou de réductions dans de nombreux sites du territoire, lorsqu'ils y jouent, à leur façon, les guides touristiques en y amenant leurs proches. Ce dispositif a été étendu au territoire « Blaye Bourg Terres d'Estuaire » (BBTE) en 2022. Il est également étendu à de nouveaux partenaires tous les ans.

L'office du tourisme du Bourg Cubzaguais constate le succès grandissant du parcours Terra Aventura et projette de proposer un nouveau parcours dans la commune de Saint-André-de-Cubzac.

L'office du Tourisme Bourg Cubzaguais propose toujours 10 vélos électriques à la location. Depuis octobre 2021, le bureau d'information de Bourg est labellisé « Accueil Vélo » et garantit un accueil privilégié et des services adaptés aux touristes à vélo. Ce label engage les professionnels à proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo, permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

L'office du tourisme travaille également au développement du tourisme pédestre. En effet, depuis 2022, BBTE a repris la suite du Département de la Gironde et met à jours le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

De plus, BBTE, développe son projet de « route verte » en réaménageant ses fenêtres sur l'estuaire et en aménageant de nouvelles.

L'implantation du Bureau d'Informations Touristiques de Saint-André de Cubzac en porte d'entrée du nouveau pôle de ressources numériques du Grand Cubzaguais, va permettre de développer son rayonnement local et le positionner en tant réelle vitrine du territoire. L'acquisition de 10 nouveaux électriques qui seront mis à la location dans les nouveaux locaux permettra également de favoriser davantage la politique cyclable de la G3C.

Optimiser et valoriser la gestion des déchets

La gestion des déchets sur le périmètre du Grand Cubzaguais Communauté de Communes est opérée par le SMICVAL.

En octobre 2023, soutenu par la communauté de communes, le SMICVAL lance NEO SMICVAL : un nouveau modèle de gestion des déchets. Ce nouveau modèle se construit autour de 2 principales mesures : l'apport en point collectif et la redevance incitative prévue dans un second temps (2026). Pour accompagner ce changement le SMICVAL propose un panel d'accompagnement financier, mais également d'accompagnement technique en partenariat avec les associations du territoire.

AXE 5 : GRAND CUBZAGUAIS, TERRITOIRE ENGAGÉ				
Mobiliser autour du Plan Climat	36	Mettre en place l'animation territoriale et la participation citoyenne autour du PCAET	Recruter un animateur dédié	Terminée
			Définir et mettre en œuvre une stratégie de concertation des acteurs ressources dans la durée (création d'un "réseau local de la transition")	En réflexion
			Mettre en place un défi "Familles Vertueuses" / "Familles Zéro Gaspillage" sur les thématiques de l'énergie, l'eau et les déchets	En réflexion
			Volet GCCC responsable : mettre en place des groupes de réflexion thématiques "agents"	En cours
	37	Mettre en place une stratégie de communication autour du PCAET	Mettre en place des outils de communication spécifiques (page FB, site internet, journal de la CdC, lettres internes, affichage...)	En cours
			Valoriser les projets exemplaires, leurs porteurs et leurs partenaires	En réflexion
			Proposer un ou plusieurs événements annuels "grand public", en partenariat avec le Plan Climat	En cours
	38	Valoriser la démarche	Mise en place d'un contrat de transition écologique (CTE) Etat-GCCC	Terminée

Renforcer l'exemplarité des collectivités

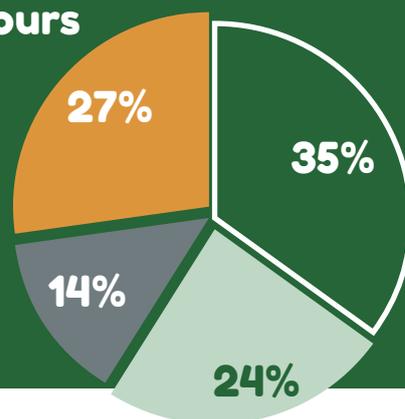
Renforcer l'exemplarité des collectivités	39	Réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics	Mettre en place un suivi régulier des consommations	En cours
			Actualiser les bilans de performance énergétique	Terminée
			Définir un programme de travaux	En cours
			Intégrer les enjeux énergie-climat lors de la conception de nouveaux bâtiments	En cours
			Sensibiliser les agents (Campagne de communication)	En projet
	40	Créer un bâtiment signal : projet MSAP exemplaire	Equiper la structure d'une chaudière bois et de panneaux solaire PV	Terminée
			Installer des bornes de rechargement électrique	Terminée
			Equiper la structure pour l'organisation de visioconférences, webséminaires, formations à distance...	Terminée
	41	Améliorer l'efficacité de l'éclairage public	Rénover l'éclairage public, notamment sur les ZAE	En cours
			Réduire l'intensité de l'éclairage nocturne, développer les plans d'extinction nocturnes	En projet
			Mettre en place des lampadaires "solaires"	En réflexion
	42	Réduire l'impact carbone des déplacements des agents	Proposer des vélos électriques pour les déplacements de courtes distances	Terminée
			Mettre en place un groupement de commandes pour accélérer la conversion des flottes de véhicules des collectivités et privilégier les solutions électriques	En réflexion
			Encourager le covoiturage des agents	En projet
			Pérenniser et améliorer le dispositif de télétravail	Terminée
			Développer les stationnements vélos	En cours
			Mettre en place l'indemnité kilométrique vélo	En réflexion
	43	Réduire, trier, valoriser les déchets	Définir une politique interne de tri et de réduction des déchets (groupe de travail agents)	Terminée
			Développer les tablettes numériques pour l'organisation des réunions élus (conseils communautaires, commissions...)	Terminée
			Définir une politique interne de dématérialisation (groupe de travail agents)	En réflexion
Sensibiliser les agents (Campagne de communication)			En réflexion	

Renforcer l'exemplarité des collectivités	44	Conforter la démarche d'achats publics responsables	Mettre en place des critères d'analyses des offres valorisant les qualités environnementales des prestations	Terminée
			Prioriser l'achat de fournitures durables ou issues de matières recyclées/recyclables (papier, enveloppe, stylos, ...)	Terminée
			Privilégier l'achat de produits éco-labellisés (produits d'entretien, matériel informatiques, papier...)	Terminée
	45	Améliorer la qualité de l'air et de l'environnement dans les structures jeunesse	Mettre en place la démarche de labellisation écolo-crèches	En cours
			Etudier la mise en place de démarches similaires dans les autres structures d'accueil du jeune public	En réflexion
	46	Garantir un entretien des espaces plantés respectueux de l'environnement	Organiser un nouveau cycle de formations à destination des agents en élargissant la réflexion (fauche tardive, gestion différenciée, paillage, choix des essences...)	En projet
			Limitier l'arrosage des espaces publics et des équipements publics (stades, plantations...)	En projet
			Mettre en place des systèmes de récupération d'eau de pluie	En réflexion

Etat d'avancement de l'axe 5 à mi-parcours

L'axe 5 du PCAET, « Grand Cubzaguais, territoire engagé » se compose de 11 actions et 37 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 59 %.

Terminé En cours
 En projet En réflexion



Mobiliser autour du Plan Climat

A la suite de l'approbation du Plan Climat Air Energie Territorial, le poste de Responsable Aménagement Durable s'est scindé en deux, afin de dédier un poste à temps complet sur les thématiques du Plan Climat.

Depuis le lancement du Plan Climat, des temps de concertation ont été consacrés à l'élaboration d'autres documents cadres tels que le Plan Vélo et le Projet Alimentaire Territorial.

- ⇒ Définir et mettre en œuvre une stratégie de concertation des acteurs ressources dans la durée

En interne à la communauté de communes, des ateliers autour de la thématique des déchets ont été réalisés en 2019. De plus, un guide des écogestes, concernant les économies d'énergie a été distribué aux agents en 2023. Cependant, il apparaît encore très important de renouveler plus régulièrement des temps de réflexion collective sur les thématiques de la transition écologique interne à la collectivité.

En collaboration avec le service communication de la CDC, une stratégie de communication pour informer sur la démarche du PCAET a été élaborée. Un page du site internet de la CDC lui est consacrée. Les habitants peuvent consulter à travers le site internet de la communauté de commune l'ensemble des fiches actions. Une vidéo de vulgarisation a également été réalisée par un Youtuber. Enfin, chaque action du PCAET, fait l'objet d'une communication particulière (communiqué de presse, article, post...)

Dans le cadre du plan vélo, qui découle du Plan Climat, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes à organiser deux éditions de la fête du vélo, maintenant renommée Vélotopia. Vélotopia est un évènement grand public ou petit est grand peuvent venir découvrir le temps d'une journée un mode imaginaire ou le vélo est roi !

De plus, le Grand Cubzaguais organise régulièrement des temps de sensibilisation pour le grands public, les élus et/ou les acteurs du territoire comme :

- ⇒ Acclimaterra (conférence sur le changement climatique)
- ⇒ Festival Alimenterre (ciné débat)
- ⇒ Réunion « Parlons d'énergie » (point d'information technique sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables)
- ⇒ Conférence débat circuits-courts (pour les professionnels du monde agricole)

Enfin, un Contrat de Relance et de Transition Ecologique a été signée avec l'Etat en 2021. Ce contrat doit faire l'objet d'une mise à jour avant fin 2023.

Renforcer l'exemplarité des collectivités

Le Grand Cubzaguais Communautés de communes, s'est doté en 2021, d'un « Conseil en Energie Partagé », en convention avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC).

Le « Conseil en Energie Partagé » est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités, consistant à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Le CEP permet aux collectivités n'ayant pas les ressources en interne de maîtriser leur facture d'énergie, de développer une véritable politique d'efficacité énergétique, de valoriser leur patrimoine et de participer à une démarche de territoire.

Via cette convention, le Grand Cubzaguais a fait réaliser par l'ALEC un bilan énergétique complet du patrimoine communautaire. Ce dernier permet de mieux comprendre les consommations et les dépenses énergétiques afin de pouvoir cibler et planifier les travaux à réaliser pour agir efficacement sur nos consommations

Le bilan énergétique réalisé par l'ALEC permet d'avoir une vision globale de nos consommations et de prioriser les bâtiments à rénover. Il est nécessaire dans un second temps de réaliser des diagnostics thermiques plus approfondis permettant de préparer un plan pluriannuel d'investissement sur les travaux à fournir pour garantir un confort aux usagers tout en réduisant nos consommations d'énergie.

En 2022, la communauté de communes a engagé des diagnostics thermiques sur l'ensemble des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Les autres bâtiments de notre patrimoine communautaire (bâtiment 44 et Maison des

Services Publics) seront diagnostiqués en 2023.

Comme déjà évoqué, la communauté de communes réhabilite son ancien siège avec une ambitions forte en matière de transition écologique et d'innovation (production d'énergie renouvelable, réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES, renaturation des sols et végétalisation, recyclage des eaux usées et de pluie, réemploi des matériaux).

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a élaboré en 2023, un Plan Energie, ce dernier vient étoffer et préciser le plan d'actions du PCAET, sur le volet énergétique. Il se décline en 3 grandes orientations : réduire, rénover et produire. Le plan énergie a été partagé à l'ensemble des agents dans le but de les sensibiliser aux économies d'énergie envisageables pour la communauté de communes.

Enfin la Communauté de Communes a envoyé un message fort en déplaçant son siège dans un nouveau bâtiment bioclimatique. Construit par la communauté de communes, ce bâtiment est doté de bornes de recharge électriques, de panneaux solaires, et a été pensé pour être à énergie positive.

Dans le cadre du plan énergie, le Grand Cubzaguais a entrepris de réduire l'éclairage public sur l'ensemble de ses zones de minuit à 5h du matin. De plus d'ici 2024, l'ensemble de cet éclairage public sera mis en LED.

La réduction des consommations d'énergie passe également par un travail sur la mobilité des agents. Pour cela le Grand Cubzaguais a récupéré l'ancienne flotte de vélos électriques de l'office du tourisme pour les mettre à disposition des agents, pour des déplacements ponctuels ou bien pour un emprunt de plus longue durée.

De plus, la communauté de communes a réalisé un Plan Mobilité Employeur qui sera présenté aux agents très prochainement.

Enfin, pour encourager les agents à utiliser un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle, les élus du Grand Cubzaguais Communauté de communes ont délibéré pour l'instauration du Forfait Mobilité Durable en 2023.

La communauté de communes a également mis à disposition des ordinateurs aux élus communautaire afin de ne plus imprimer les rapports. De plus ces derniers ont voté l'interdiction des plastiques à usage unique en 2019.

Le service marché de la communauté de commune a travaillé et travaille toujours à l'amélioration de la démarche d'achats publics responsables.

Enfin, le service petite enfance travaille depuis 2019 à l'obtention du label « écolo crèche ».

b. Bilan du rôle de coordinateur

Depuis 2020 et l'approbation du PCAET, la communauté de communes a multiplié les études par obligation ou par volonté politique. En effet, elle s'est engagée par exemple dans un Schéma Directeur Cyclable, une étude mobilité Haute-Gironde, un Plan Local de l'Habitat, un Projet Alimentaire Territorial ou encore une étude sur le covoiturage et l'autopartage... En toile de fond, les élus élaborent également depuis 2018 le Schéma de Cohérence Territorial.

Le Grand Cubzaguais a su se saisir de son rôle de coordinateur dans la mise en cohérence des politiques de développement territorial de son territoire.

De plus, via les différents accompagnements qu'offre la communauté de communes, à ses communes, à ses habitants ou encore aux acteurs économiques et associatifs du territoire,

la Communauté de Communes réussi de plus en plus à se faire identifier dans son rôle de chef de file de la transition écologique.

c. Moyens humains et financiers

Il est difficile d'estimer le budget et les moyens humains mis en œuvre pour le Plan Climat. Cela s'explique car :

- ⇒ les actions PCAET sont réparties sur plusieurs budgets, dépendent d'une grande diversité d'acteurs et de nombreuses actions inscrites dans le PCAET le sont aussi dans d'autres plans sectoriels ;
- ⇒ certaines actions touchent au fonctionnement interne des structures et sont du ressort des changements de pratiques, difficiles à budgéter ;
- ⇒ le Grand Cubzaguais n'est pas associé pour l'élaboration des budgets de tous ses partenaires.

Concernant les indicateurs de suivi, s'ils sont renseignés sur chaque fiche action, ils sont difficiles à collecter et pas toujours représentatifs de l'action. Par ailleurs, certains indicateurs ne sont suivis par aucune structure ou mal définis initialement.

Dans le but de suivre au mieux l'avancement du PCAET, le Grand Cubzaguais s'est doté de l'outil « PROPSER ». Il s'agit d'un outil de support à l'élaboration et au suivi des documents de planification variés.

d. Bilan des freins et leviers de l'action locale

Le bilan du Plan Climat du Grand Cubzaguais Communauté de Communes après trois années de mise en œuvre fait ressortir une dynamique générale plutôt positive. Des projets sectoriels d'envergure viennent alimenter et renforcer la mise en œuvre du Plan Climat. On peut citer le Projet Alimentaire Territorial, le Plan Vélo, des projets d'énergie renouvelable autour du nouveau centre aquatique, la Fabrique des mobilités ou encore du projet « 44 ».

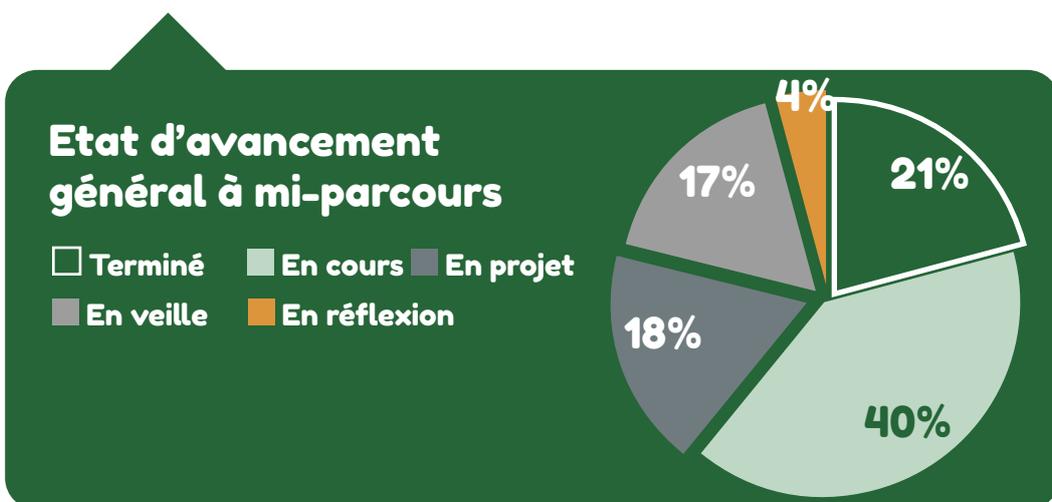
Cependant, l'atteinte des objectifs quantitatifs fixés pour 2023 semble encore lointaine, notamment en raison du besoin de massifier les rénovations énergétiques des bâtiments publics et du parc privé et de développer les projets d'énergie renouvelable et d'accélérer les projets de mobilité alternative à la voiture individuelle.

Après 3 ans de mise en œuvre des actions et d'élaboration de nouveaux plans d'actions, il semble donc important de remobiliser l'ensemble des acteurs autour du PCAET afin de rappeler les objectifs fixés à l'horizon 2026 et de continuer à se mobiliser collectivement.

Enfin, un travail de fond devra être effectué pour le bilan final (2026) afin de récolter des indicateurs (de moyens et de résultats) fournis, en grande majorité, par les porteurs de projets.

- ⇒ Il sera nécessaire de relancer des diagnostics quantitatifs avec l'ALEC et l'Atmo afin de mesurer l'atteinte ou non de nos objectifs de diminution des gaz à effet de serre et de nos consommations d'énergie et d'augmentation de la part d'énergie renouvelable.

e. Conclusion



Depuis le démarrage de la mission d'animation du PCAET en mars 2020, nous avons atteint un taux d'avancement des actions de 61%. Ce taux peut être jugé de satisfaisant, mais il est important de souligner qu'il est évalué sur une base qualitative en fonction de l'avancement des actions et non sur des données quantitatives correspondantes aux objectifs chiffrés fixés par les élus.